

VŒUX 2018

Moriez –7 janvier 2018

Chers amis,

Bienvenue à toutes et à tous.

Le seuil de cette nouvelle année est à nouveau l'occasion de nous retrouver pour échanger nos voeux et partager un moment convivial et agréable que nous terminerons autour de la galette des rois.

Le conseil municipal et moi-même sommes particulièrement heureux de vous réunir aujourd'hui pour célébrer cette tradition.

Je remercie toutes les personnes ayant répondu à notre invitation et que nous avons le plaisir d'accueillir parmi nous.

Je remercie : (Remerciements aux personnalités présentes, Mr Serge Prato Président de la jeune CCAPV, Mr Thierry Collomp Conseiller Départemental, Mrs Alain DELSAUT maire de La Mure Argens, Robert MARTORANO maire de Lambruisse, Frédéric CLUET maire de Peyroules, Mrs les représentants de la gendarmerie de la brigade de Colmars et Saint André, M le Chef du centre de secours, Mrs les Présidents des comités des fêtes de Hyèges et Moriez, M le président de l'association La Fleur de Sel, Mr le Président de la société de chasse, les membres des associations, les membres du CCAS, Mr Christian Reboul de Verdon Info,.....) de nous faire l'honneur de leur présence.

Je voudrai avoir une pensée pour les personnes qui n'ont pas pu nous rejoindre en raison de leur état de santé et excuser toutes les personnes qui, retenues par d'autres obligations n'ont pu se libérer.

Au nom du Conseil Municipal, au nom du personnel communal et en mon nom personnel, j'adresse à toutes et à tous, tous nos voeux pour 2018, bonheur, joie, prospérité, réussite dans vos diverses activités, paix, sérénité et surtout bonne santé.

J'associe à ces voeux tous vos proches, les membres de vos familles et ceux qui vous sont chers.

Cette réunion est pour moi le moment privilégié pour vous rendre compte des actions et des réalisations entreprises durant l'année écoulée.

Je vais essayer de résumer brièvement l'exercice communal de l'année 2017 auquel il faudra associer forcément celui de la nouvelle intercommunalité.

D'ordre général en 2017 nous avons eu un nouveau Président de la République, un nouveau député en la pesonne de Madame Delphine Bagarri, et un nouveau Conseiller Départemental.

Comment ne pas évoquer la disparition prématurée de Mr Gilbert SAUVAN Président du Conseil Départemental et Conseiller Départemental de notre secteur. Nous aurons une pensée pour lui et pour sa famille.

Il a été remplacé à la tête du Département par Monsieur René MASSETTE et dans notre arrondissement par son suppléant Monsieur Thierry COLLOMP Maire de Saint Julien du Verdon, qui je n'en doute pas défendra bien les intérêts de notre territoire.

Le 17 septembre le Père Benoit NGUESSAN a été officiellement installé sur le secteur paroissial du Verdon et assure le service religieux de notre paroisse.

Nous lui souhaitons le bienvenue dans notre région.

Au niveau Communal:

Courant 2017, le conseil municipal s'est réuni six (6) fois au cours desquelles quarante (40) délibérations ont été rédigées.

J'ai été amené à prendre vingt trois (23) arrêtés 11 relatifs à la gestion du personnel communal, 9 pour le règlement de la circulation sur la voirie communale, 1 pour l'intégration de biens vacants dans le patrimoine communal, 1 pour le transfert d'une compétence et 1 pour la mise en péril imminent d'un immeuble menaçant ruine à Hyèges.

Nous avons eu à instruire:

-Trois (3) demandes de Permis de Construire,

-Une (1) demande de Certificat d'Urbanisme

-Onze (11) Déclarations de Travaux.

- Nous ne pourrions que déplorer la démission de Franck Giovagnoli en qualité de conseiller municipal pour raisons personnelles, ramenant le nombre de conseillers en exercice à 10.

- Au niveau de la Communauté de Communes Alpes Provence Verdon, à laquelle nous appartenons depuis le 1er janvier 2017, le Conseil de communauté s'est réuni dix huit (18) fois.

- Le deux juin nous avons rencontré en Mairie Monsieur David Géhant conseiller Régional et le sept septembre nous avons reçu Monsieur Jean-Yves Roux Sénateur des AHP lors de ses déplacements auprès des collectivités.

Nous avons évoqué avec Monsieur Géhant les difficultés pour mobiliser des financements pour nos projets et les différents nouveaux domaines de compétences de la Région.

Nous avons interpellé Monsieur Roux sur la baisse des dotations de l'Etat aux collectivités, nos inquiétudes par rapport aux nouvelles compétences que nous devons obligatoirement transférer à l'intercommunalité et sur la desserte plus que déplorable de notre secteur en matière de téléphonie mobile et de débit Internet.

- En fin d'année, une Trentaine de nos anciens ont reçu des mains des membres du CCAS un petit colis gastronomique pour Noël. Je remercie chaleureusement les personnes bénévoles du CCAS qui se sont chargées de la distribution de ces colis sur leur temps libre (Je ne les nommerai pas, vous les connaissez)

Le budget communal 2017 s'est équilibré à hauteur de 630 000 € en fonctionnement et 544 000 € en investissements, auquel il faut ajouter le service Eau et Assainissement pour 201 000 € en fonctionnement et 347 000 € en investissements.

Une fois de plus l'équilibre budgétaire a été atteint sans augmentation du taux des taxes communales.

Les recettes du produit fiscal des taxes communales et compensations diverses s'élèvent à 106 635 € aux quelles il faut ajouter le produit des locations des bien communaux qui n'exèdent pas 10 000 €.

Vous avez dû faire rapidement le compte, sans les dotations de l'Etat et des différents partenaires financeurs, notre budget ne pourrait pas s'inscrire à la hauteur de ce qu'il est.

Bien que nos demandes de subvention faites auprès de l'Etat au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux n'aient pas été retenues, courant 2017 certains projets ont pu voir le jour

- Le remplacement d'un passage busé sur le ravin du Riou qui posait problème à chaque orage important a été réalisé. Une nouvelle buse de plus grande section et aux dimensions du ravin a été mise en place par l'entreprise Imbert pour un montant de 17 947 € HT.
Pour pouvoir réaliser ces travaux nous avons dû obtenir l'autorisation des services de la police de l'eau avec production d'un dossier d'étude d'impact sur les sites Natura 2000, ce qui nous a pris plusieurs mois pour quelques jours de travaux. Nous avons bénéficié du soutien du SMDBA pour le montage de ces dossiers.
- Le projet de mise en place d'unités de traitement de l'eau par système UV au niveau de chaque réservoir de distribution a pu être entrepris.
- Le marché de travaux était divisé en deux lots, le lot Génie Civil et le lot Unités de traitement et pose de compteurs généraux de distribution.
Le premier lot a pu être attribué et l'entreprise Imbert a réalisé quasiment la totalité des travaux, à savoir la pose et le remplacement de certains réseaux, les terrassements et la construction des locaux amenés à recevoir les unités de traitement, la reprise d'étanchéité des réservoirs avant la fin de l'année.
Les finitions des revêtements de voirie attendront le printemps.
Ces divers ouvrages n'ont pas pu être réalisés sans être contraints à effectuer certaines coupures d'eau que l'on a essayé de minimiser autant que faire se peut.
J'en profite pour remercier tous les usagers qui ont du accepter ces coupures.
Le lot Unités de traitement n'ayant pu être attribué lors de la première consultation alors que l'on avait qu'une seule offre d'un montant trop élevée, une deuxième consultation a dû être lancée.
La décision a été payante puisque ce lot vient d'être attribué à l'entreprise SOPEI pour un montant inférieur de plus de 20 000 € par rapport à la première consultation.
Ces travaux vont pouvoir débiter dès le début de l'année.

Cette opération suivie de très près par notre Maître d'Oeuvre le bureau Hydrétudes devrait permettre de distribuer une eau de meilleure qualité qu'au par avant et réduire les non conformités récurrentes lors des analyses pratiquées.

Le montant de ces investissements s'élève à 130 109 € HT pour le Génie Civil et 58 725 € pour les unités de traitement, allégés par une subvention de l'Agence de l'Eau de 49 400 € et du même montant du Département. La commune a contracté un emprunt de 120 000 € sur 10 ans auprès du Crédit Agricole pour étaler cette dépense.

Ces travaux ont permis de régulariser enfin la propriété foncière des emplacements et des abords des réservoir par l'acquisition des terrains concernés et l'acquisition d'un emplacement pour le local UV de Hyèges. Je remercie les propriétaires des ces parcelles d'avoir permis ces acquisitions.

- L'année dernière je vous annonçais la création toute récente d'un espace cinéraire dans chacun des cimetières, dès le début de cette année le règlement de ces espaces ainsi que le prix des concessions ont été établis et adoptés par le conseil municipal.
- Un arrêté préfectoral a désigné une liste de terrains sur la commune comme vacants et sans maître. A la suite d'une procédure de recherche d'éventuels propriétaires infructueuse, la commune pouvait délibérer pour intégrer gratuitement ces terrains dans le patrimoine communal faute de quoi ces terrains devenaient d'office propriété de l'Etat. A la suite de ces procédures, j'ai pu prendre un Arrêté intégrant au titre des propriétés communales 38 parcelles de terrain vacants et sans maître pour une surface de 33 ha et demie.
- Courant 2017, nous avons effectué la mise en place du nouveau régime indemnitaire applicable pour les agents administratifs et les agents techniques territoriaux. Ce nouveau régime consiste à ajuster celui de la fonction publique des collectivités avec celui de la fonction publique d'Etat.
- L'année 2017 fut aussi celle où la commune a adhéré à l'Agence Technique Départementale qui s'est fixée comme objectif l'assistance aux collectivités adhérentes dans les projets en matière d'eau, d'assainissement, de voirie et de conseil en Assistance à Maîtrise d'Ouvrage.
- La vente d'un terrain dans le lotissement communal va permettre certainement l'installation de nouveaux habitants.
- Un des sujets préoccupants de l'année fut l'exceptionnelle sécheresse à laquelle nous n'avons pas pu échapper. La ressource en eau en a été la première victime. Bien que les sources aient tenu un bon niveau tout l'été, la fin de l'automne fut inquiétante. Le faible niveau des sources sur Hyèges et Les Chaillans nous a obligé à pratiquer des coupures nocturnes afin de maintenir un niveau suffisant dans les réservoirs pour assurer malgré tout une distribution minimale dans les réseaux. Je remercie toutes celles et ceux qui gênés par ces coupures ont su faire preuve d'économie et accepter ces contraintes sans protester.

Je salue le travail de Florent et je l'en remercie pour son implication pour les coupures en soirée et les remises en service matinales quotidiennes durant toute cette période. Je le remercie aussi pour tout le travail qu'il accomplit tout au long de l'année. Je crois que maintenant il a bien pris ses marques et les recoins de la commune n'ont plus guère de secret pour lui.

- Le bulletin Municipal de l'année 2016 a été distribué très tardivement et je m'en excuse. Si certains d'entre vous ne l'ont pas eu qu'ils le réclament, nous les tenons à disposition à la Mairie..

Parlons un peu si vous le permettez des structures intercommunales.

Depuis le 1er janvier 2017 les cinq intercommunalités présentes sur le territoire du Pays A3V ont été fusionnées par Arrêté Préfectoral pour donner naissance à la CCAPV Source de Lumière.

Notre commune est donc l'une des 41 communes qui la composent.

- Courant 2017 la CCAPV s'est vu confier la gestion de l'ensemble des compétences exercées précédemment par chaque ancienne intercommunalité sur chacun des territoires respectifs. Elle a géré les compétences obligatoires que sont, l'aménagement de l'espace (PLUi, Scot), la collecte et le traitement des déchets, le développement économique avec la gestion des espaces et zones d'activités, la promotion du tourisme avec la création d'un Office Intercommunal du Tourisme, la GEMAPI (Gestion et Entretien des Milieux Aquatiques et Protection contre les Inondations), l'aménagement et la gestion des aires d'accueil des gens du voyage. S'y ajoutent à minima trois compétences optionnelles comme la promotion et la mise en valeur de l'environnement, (la forêt, l'énergie, les risques majeurs, la protection des captages en eau), la politique du logement (amélioration de l'habitat), la construction et l'entretien d'équipements culturels et sportifs et d'équipements de l'enseignement pré-élémentaire et élémentaire, gestion des maisons de services au public, sans oublier les compétences facultatives telles que l'aménagement numérique du territoire, les équipements touristiques (santiers de randonnée, activités nordiques), les remontées mécaniques, l'assainissement non collectif, la petite enfance avec les crèches. J'y ajouterai l'élaboration d'un PLUi et l'instruction des demandes d'urbanisme pour les communes dotées d'un document d'urbanisme.

Cette structure dont le siège est installé à Saint André Les Alpes dénombre pas moins de 120 salariés répartis sur l'ensemble du territoire.

Certaines compétences exercées au par avant sur certains territoires qui ne seront pas reprises par la CCAPV seront rendues aux communes (voirie, gestion de camping et autres structures commerciales, action sociale, eau et assainissement) .

A partir du 1er janvier 2018, l'Etat n'assure plus l'instruction des demandes d'urbanisme pour les communes dotées d'un document d'urbanisme (POS, PLU, Carte Communale) lorsqu'elles sont membres d'une intercommunalité de plus de 10 000 H., ce qui est notre cas.

La CCAPV a mis en place un service mutualisé d'instruction des demandes d'urbanisme pour ses communes membres visées par cette mesure. 5/10

Dorénavant nos demandes d'urbanisme ne seront plus traitées par la DDT à Digne mais par la CCAPV à Castellane.

La procédure de dépôt des demandes et les délais d'instruction restent inchangés.

La commune est représentée dans diverses commissions intercommunales de la CCAPV.

Je citerai la commission Gestion des déchets, la Communication, le Développement Durable et l'Environnement, l'Eau et l'Assainissement, l'Urbanisme et l'Habitat, ce qui a représenté environ une vingtaine de réunions.

La loi ALUR promulguée le 24 mars 2015, remettant en cause tous les documents d'urbanisme en place (POS, PLU, Cartes Communales), les communes de l'ex CCMV ont décidé que la CCMV devait prendre la compétence élaboration d'un PLUi .

La CCAPV poursuit donc cette procédure pour le compte des communes du territoire de l'ex CCMV.

Ce projet est ambitieux et devra être approuvé avant fin 2019.

Le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) a été arrêté à la suite de différentes réunion entre les communes concernées et le bureau d'études Citanova recruté pour l'élaboration des documents du PLUi.

Le PADD s'articule selon 5 axes:

- L'équilibre géographique du moyen Verdon, le développement durable et le respect des cadres de vie ruraux,
 - L'accueil de nouvelles populations
 - Le projet de territoire en accord avec les conditions de vie rurale
 - La conciliation des usages en milieu naturel et les fonctions écologiques
 - La diversification et la préservation de l'agriculture
- Au cours des prochains mois la définition des zonages dans les différentes communes sera étudié et permettra de définir les zones ouvertes à l'urbanisation; celles vouées au développement économique, celles réservées à l'agriculture et celles conservées en espace naturel.

- J'ai personnellement participé à Onze (11) réunions de travail autour du projet de PLUi.en 2017.

Espérons que les orientations proposées et retenues par les services de l'État répondent au mieux aux attentes et aux besoins de nos populations.

- Le SDE 04 a commencé d'équiper différents points du département en bornes de recharge pour les véhicules électriques. Près de chez nous on en trouve une à Barrême et une à Saint André Les Alpes.
Le SDE 04 nous accompagne dans l'enfouissement coordonné des lignes électriques dans les tranchées ouvertes pour les réseaux humides à Hyèges et pour le raccordement électrique des systèmes de traitement UV au niveau des réservoirs.

Le SDE 04, s'est réuni quatre (4) fois et la commune y était représentée

- Le SMDBA a établi un Contrat de rivière sur l'ASSE à mettre en oeuvre dans les prochaines années. Ses statuts ont dû être modifiés pour pouvoir exercer la compétence GEMAPI pour le compte des intercommunalités.

Trois Intercommunalités se trouvent sur le territoire du SMDBA.
La commune a été représentée à sept (7) conseils du SMDBA.

- Comme vous pouvez le constater les réunions au sein des différentes structures sont nombreuses, la commune doit y être représentée et nous devons nous partager les tâches sans quoi nous n'aurons bientôt plus assez de temps à consacrer à nos propres communes.
- Les projets communaux ne sont pas pour autant oubliés.
Pour 2018 je souhaiterai concrétiser le projet de dénomination et de numérotation des rues et de lancer une consultation pour engager l'acquisition des plaques de rues et des Numéros.
Nous allons essayer de trouver des pistes de financements et selon le montant, réaliser cette opération en plusieurs tranches.
- Nous allons poursuivre la régularisation foncière de la voirie communale par certains échanges et mutations de parcelles là où cela sera possible
- L'amélioration du cadre de vie des habitants et la qualité de l'eau distribuée par le réseau communal restent une priorité.
- Les réseaux d'eau et d'assainissement de la monté des Juglards datent de plus de soixante (60) ans et sont de plus en plus souvent déficients. De nombreuses fuites ont été constatées et réparées. Cette portion de réseau est la dernière portion métallique restante et nécessite d'être renouvelée et renforcée. Un programme coordonné réseaux secs et humides est envisagé et le choix d'un maître d'oeuvre chargé de l'élaboration du projet et du suivi des travaux va prochainement s'imposer.
- L'installation de volets brise soleil aux fenêtres de cette salle identiques à ceux déjà installés sur les autres fenêtres du bâtiment interviendra prochainement pour un montant estimé à 3960 €.
- Le logement de l'ancien presbytère à Hyèges étant vacant, une fois que les quelques menus travaux de peinture seront fait par l'agent communal, ce logement pourra être à nouveau loué. Si vous avez connaissance de quelqu'un à la recherche d'un logement, merci de bien vouloir l'orienter vers la Mairie.
- L'aménagement d'une aire de loisirs et d'un équipement multisports de type mini Citystade dans le terrain communal du « Clos » est toujours envisagé. La demande de subvention auprès de l'Etat au titre de la DETR 2017 n'a pas plus abouti que celle effectuée en 2016.
Cette demande a été représentée au titre du programme 2018.
La Région interviendra au titre du FRAT et compte tenu de l'importance de l'investissement, en l'absence de participation au titre de la DETR, d'autres financements devront être recherchés.
- L'installation d'un défibrillateur cardiaque à Hyèges va prochainement être réalisée. Celui-ci trouvera une place sous le préau de l'ancienne école.
- L'accessibilité des lieux publics doit être réalisée de partout où cela sera possible.
Malgré la complexité de la réalisation, les seuil d'entrée des deux églises et de la salle du bureau de vote à Hyèges devront être traités de façon à aménager un accès aux PMR.

Pour le bâtiment de Hyèges cette opération pourra être traitée avec la rénovation globale de l'immeuble.

La recherche d'un Maître d'Oeuvre et de financements pourraient s'envisager dans le courant de l'année.

- Pour la rénovation du clocher et de l'église de Moriez, la demande de financement faite au titre de la DETR 2017 n'a pas été retenue. Celle-ci a de nouveau été présentée pour 2018.

Des financements de la Région dans le cadre des projets de restauration du patrimoine ancien devraient pouvoir être mobilisés.

Pour démarrer cette opération, la recherche d'un cabinet d'architecte compétent dans le domaine patrimonial va être entreprise.

L'avant projet de restauration du clocher estime le montant des travaux à 140 00 € HT.

Une souscription Publique de mécénat populaire est ouverte auprès de la Fondation du Patrimoine afin de soulager la participation financière de la Commune.

Cette souscription est déjà dotée de la somme de 5 424 € à ce jour.

Plusieurs initiatives se sont mobilisées autour de ce projet, et les ventes des objets confectionnés ont déjà rapporté 2 040 €, alors que les dons déjà reçus représentent la somme de 3 384 €.

Je remercie déjà tous les généreux donateurs qui se sont mobilisés sur ce projet.

Une plaquette descriptive de l'édifice et du projet et d'engagement de don est à la disposition des personnes intéressées à la Mairie.

Les dons faits par l'intermédiaire de la Fondation du Patrimoine sont déductibles des impôts à hauteur de 60%.

Les projets ne manquent pas, se sont les ressources qui font défaut. La mobilisation de financements devient de plus en plus compliquée ce qui rallonge les délais de réalisation.

Notre volonté d'oeuvrer pour une meilleure qualité de vie pour nos administrés reste intacte, ce sont les moyens pour y parvenir qui nous préoccupent le plus.

Quelques mots sur les activités des associations:

*La Micro Bibliothèque fonctionne toujours à plein régime et l'outil informatique associé à la mise en réseau des bibliothèques du territoire du Pays A3V va faciliter la tâche des animatrices.

Courant novembre Moriez a accueilli une activité organisée en direction des enfants dans le cadre du Festival des Médiathèques du Pays A3V dénommée: « Escale des peuples nomades ». Celle-ci a rencontré un vif succès et a drainé plusieurs participants d'autres communes.

Bravo aux animatrices toujours partantes pour l'accueil de manifestations.

*La fête de Hyèges a eu lieu du 21 au 23 juillet et depuis quelques jours, un nouveau président en la personne de Florent Laynaud est à la tête du comité entouré de nouveaux membres. Nous souhaitons pleine réussite à cette nouvelle équipe.

*La fête de Moriez s'est déroulée les 4, 5, et 6 août sous la conduite de Daniel Barbaroux nouveau président du comité encore épaulé par l'ancien président Laurent Brachet et toute l'équipe du comité.

Une nouveauté cette année, un feu d'artifice le vendredi apprécié par la majorité des spectateurs.

Compte tenu de la période de grande sécheresse dans laquelle nous nous trouvons déjà à cette époque, la tenue de ce feu n'était pas garantie jusqu'au dernier moment.

Sans l'appui et le concours des sapeurs pompiers du centre de secours de Saint André les Alpes qui ont sécurisé les lieux et monté la garde durant le tir, le spectacle n'aurait pas pu être maintenu. Je les en remercie encore vivement.

La soirée blanche du Samedi a connu une fois de plus une grande affluence.

Compte tenu du monde qu'il y avait je ne vous cache mon inquiétude tout au long de la soirée lorsque j'ai appris que les vigiles prévus pour sécuriser la soirée n'étaient pas venus. Heureusement que tout le monde s'est mobilisé pour veiller à éviter tout débordement. (Les personnes de Moriez mais aussi les DJ qui ont su gérer la soirée à merveille) Encore merci à tous.

Une tel programme avec une telle affluence vont devenir de plus en plus problématiques à encadrer, et il va falloir réfléchir à l'avenir sur la manière et les moyens à mettre en oeuvre pour assurer au mieux la sécurité de ces soirées.

Le 15° salon des plantes s'est tenu le 28 mai sous une meilleure météo que l'année précédente avec un grand nombre d'exposants.

Un grand Bravo aux organisateurs.

Le verger participatif va bientôt recevoir une nouvelle clôture, les plots de béton des piquets ont dû sans doute durcir depuis avril.

Les premières plantations d'arbres fruitiers greffés avec des variétés du pays (greffons pris en majorité sur la commune) sont prévues pour les premiers jours du printemps.

Rappelons que cet espace n'est pas réservé aux seuls membres de l'association mais ouvert à tous ceux passionnés ou non qui voudrons bien s'y investir.

Toutes ces activités sont le fruit du travail et de l'implication des bénévoles qui oeuvrent au sein des associations et qui ne comptent pas leur temps.

Je renouvelle notre reconnaissance et nos remerciements à celles et ceux qui apportent leur contribution à l'organisation des différentes manifestations proposées et qui mettent tout en oeuvre pour animer nos villages et porter le plus haut possible l'image de notre commune.

Les portes sont toujours ouvertes à celles et à ceux qui veulent les rejoindre.

Je me répète chaque année sur ce sujet mais toute nouvelle recrue est bonne à prendre parce que les anciens dont je fais maintenant partie commencent à faiblir.

Avant de conclure, je voudrai adresser mes remerciements aux personnes qui m'ont accompagné et aidé dans la gestion et dans le fonctionnement de la commune et par leur implication dans les différents groupes de travail et commissions communales et intercommunales durant cette année.

J'associe à ces remerciements les compagnes, compagnons, épouses et époux de tous ceux qui consacrent de leur temps au service de la collectivité.

Mes remerciements se tourneront aussi bien évidemment vers

- Les services: La Préfecture, la Sous Préfecture, la Région, le Département, la DDT, le RTM, le Pays A3V, le SDE04, le SMDBA, la CCAPV, la Trésorerie, la Gendarmerie, les sapeurs pompiers.
- Les personnes de terrain: le personnel communal, administratif et technique, les adjoints, les membres du conseil, et les membres et représentants des diverses commissions communales, les bénévoles du CCAS, les représentants auprès des diverses collectivités et tous les bénévoles qui contribuent au développement et au bien vivre de notre commune.

Je ne terminerai pas sans parcourir l'état civil 2017 de la commune.

Dans nos registres nous avons inscrit la naissance de Romane DURAND, de Fabio CHAILLAN et de Clément PIERRE.

J'ai procédé au baptême républicain de Talia MORENS.

Nous regrettons le départ de Monsieur Roger LAMOTHE, de Monsieur André VALETTE et de Madame BORELLY d'Hyèges.

Nous avons une pensées pour ces personnes et pour leurs familles.

Pour les mariages, cette année c'est page blanche.

Je remercie particulièrement les personnes qui ont contribué à la préparation de cette salle et à l'organisation de cette rencontre et tous les participants ici présents .

Merci de votre attention, encore Bonne et Heureuse Année à toutes et à tous.

« Passez une agréable fin d' après-midi et bonne galette».

Diaporama.